



Assemblée plénière du 25 avril 2017

# REVENU MINIMUM SOCIAL GARANTI

Projet d'avis présenté par Marie-Aleth Grard et Martine Vignau

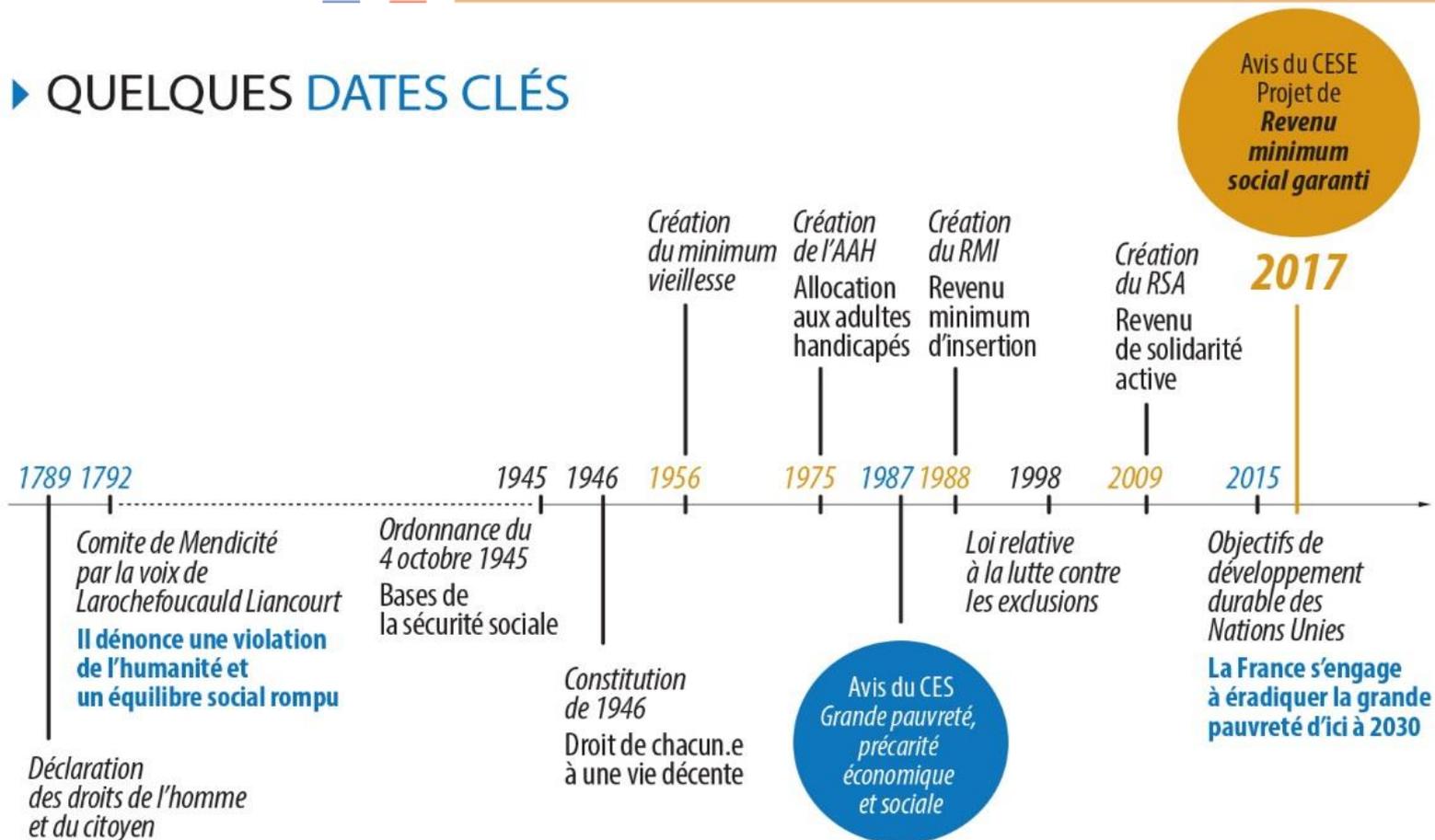


Assemblée plénière du 25 avril 2017

# REVENU MINIMUM SOCIAL GARANTI

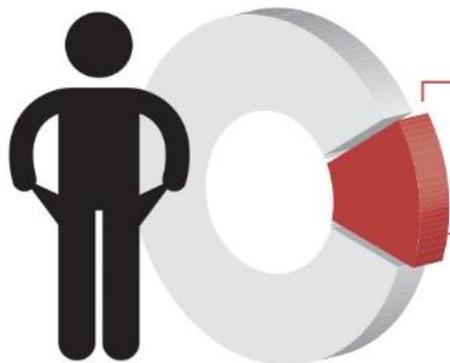
Projet d'avis présenté  
par Marie-Aleth Grard  
et Martine Vignau

## ► QUELQUES DATES CLÉS



## ► LES CHIFFRES

**6<sup>e</sup>** puissance économique mondiale



**+ 1,2 M**

de personnes en situation  
de pauvreté en dix ans  
(2004-2014)

**8,8 M** de personnes vivent sous le seuil  
de pauvreté, soit **14,1 %** de la population

**PARMI CE CHIFFRE :**

**3,8 M**  
sont mal logé.e.s

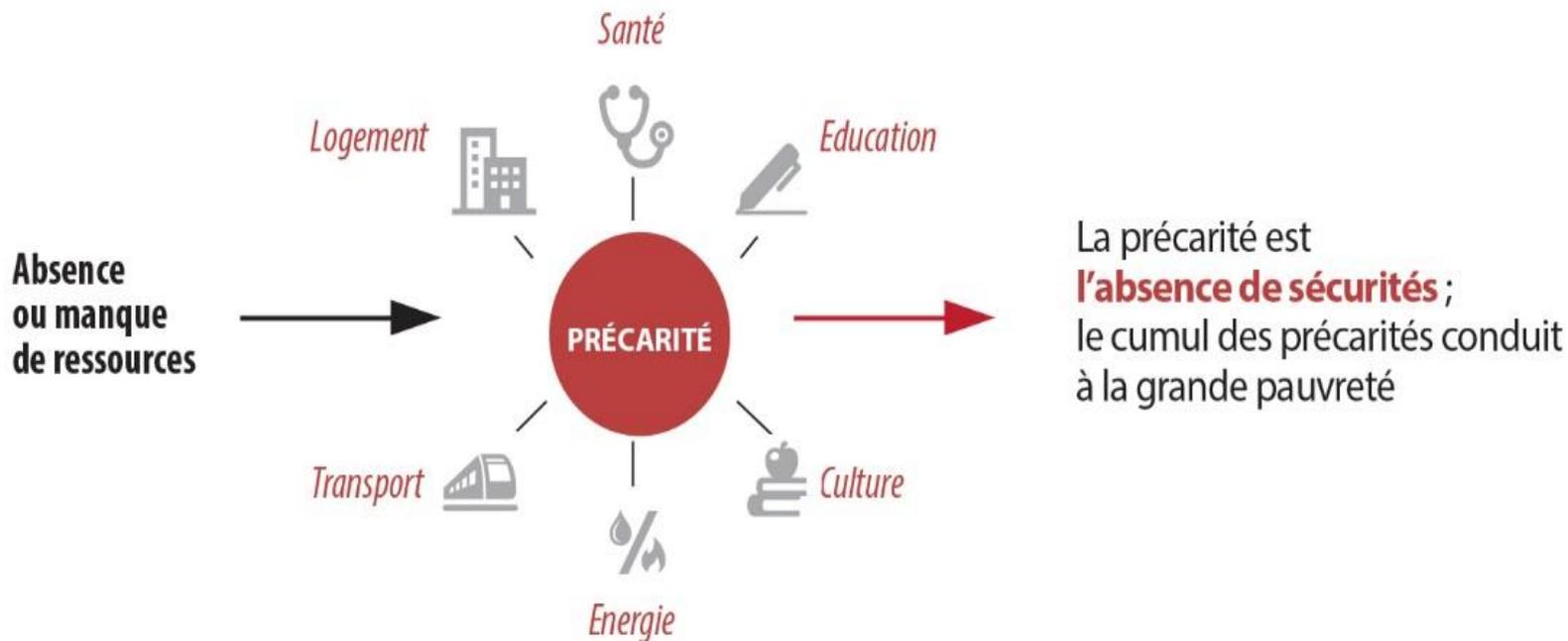
**1,9 M**  
travaillent

**25 ans**  
C'est l'espérance de vie  
en moins qu'on les personnes  
ayant vécu de longues années  
dans la grande précarité

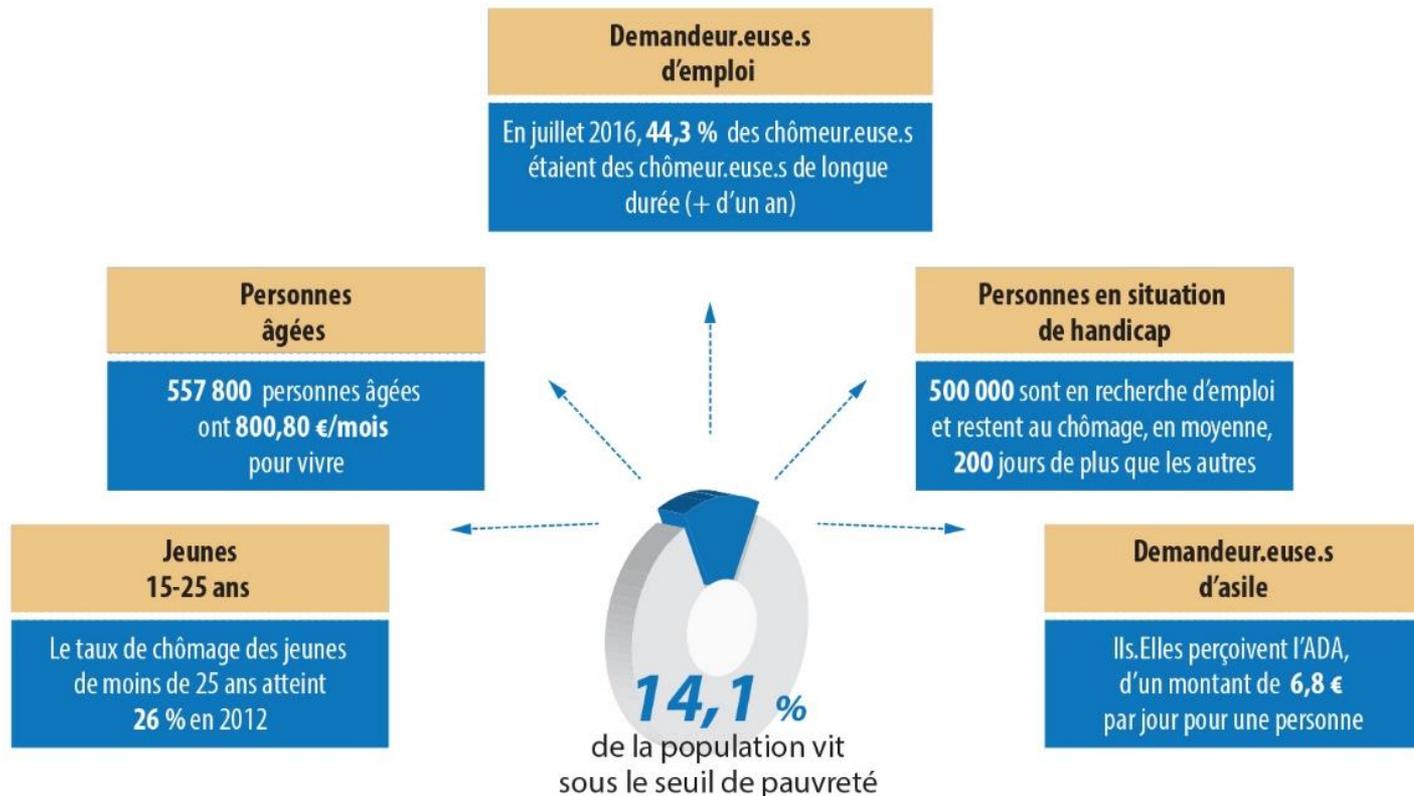
**3 M** d'enfants vivent  
sous le seuil de pauvreté  
dont **1,2 M** sont dans  
la grande pauvreté

## ► LE CUMUL DES PRÉCARITÉS

Ce que l'absence de ressources financières engendre comme précarité



## ► LES PERSONNES CONCERNÉES



## ► LA DIVERSITÉ DES MINIMA SOCIAUX EN FRANCE



## ▶ LA PAUVRETÉ DANS LES TERRITOIRES

### DANS LES AIRES ET PÔLES URBAINS

**77 %** de la population pauvre réside dans les 230 grandes aires urbaines de métropole dont **65 %** dans les grands pôles urbains

### DANS LES ESPACES RURAUX

Les profils sont multiples chez les ruraux d'origine : **agriculteurs, artisans, jeunes sans qualification et personnes touchées par la désindustrialisation.** Elle concerne également des « **néoruraux** », notamment des familles qui étaient déjà en situation de pauvreté avant de s'installer.

### DANS CERTAINS DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER

*Guyane*



*Réunion*



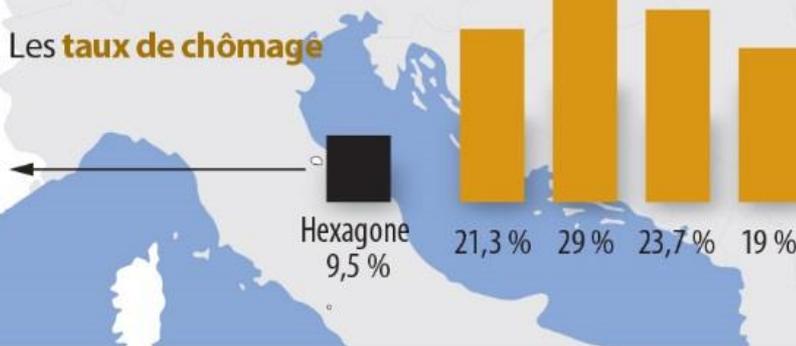
*Guadeloupe*



*Martinique*



Les **taux de chômage**



... POUR L'HÉBERGEMENT D'URGENCE,  
TAPÉZ 'DIÈSE', COMPOSEZ LES  
DIX CHIFFRES DE VOTRE TÉLÉPHONE MOBILE,  
MIS LADEZ VOTRE ADRESSE MAIL

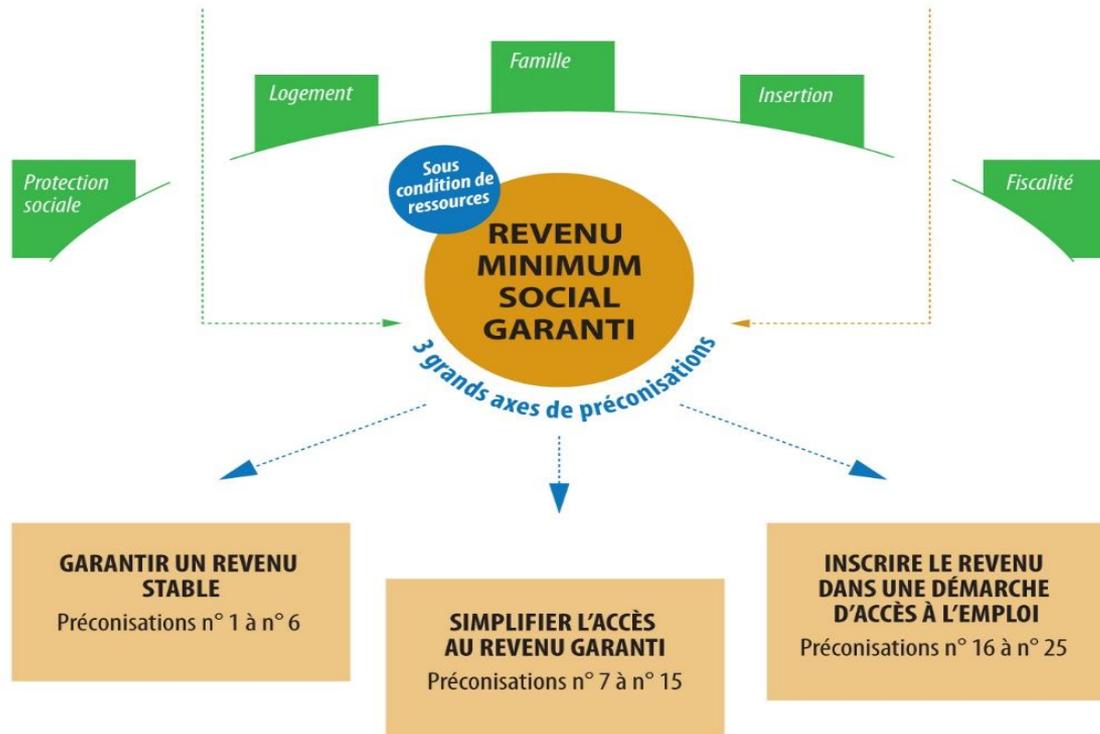


## 25 Préconisations

- Principes du nouveau système
- Méthodologie
- Acceptabilité

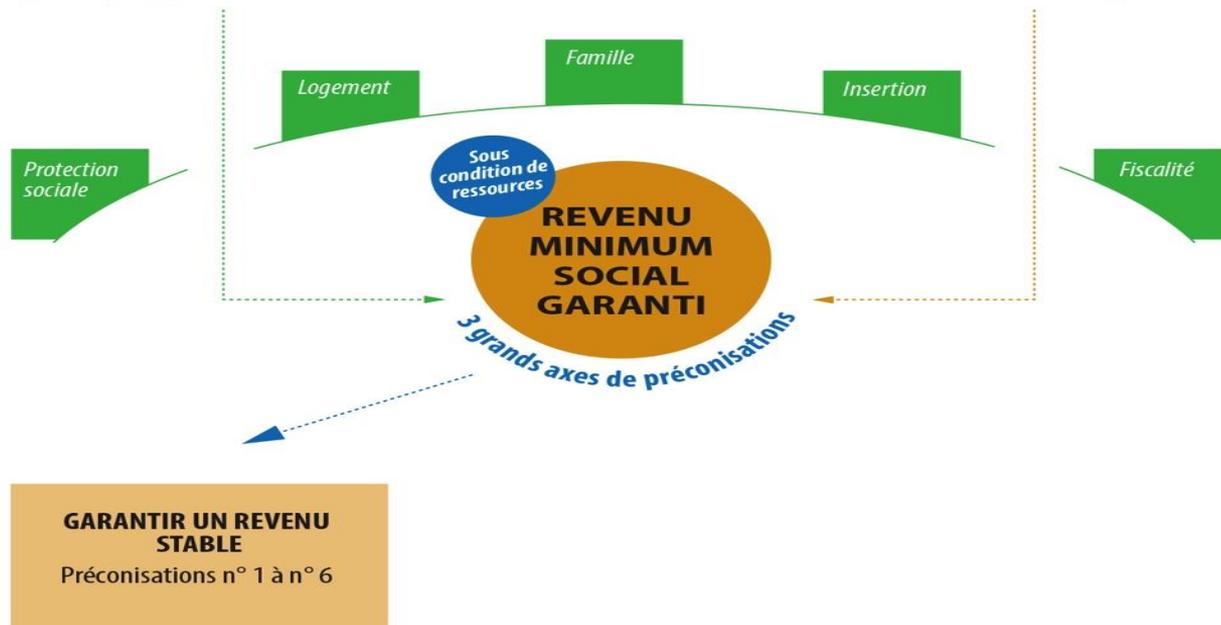
*Il s'inscrit dans une politique publique globale*

**Objectif :**  
*Constituer un outil de lutte contre la pauvreté et permettre de vivre dignement*



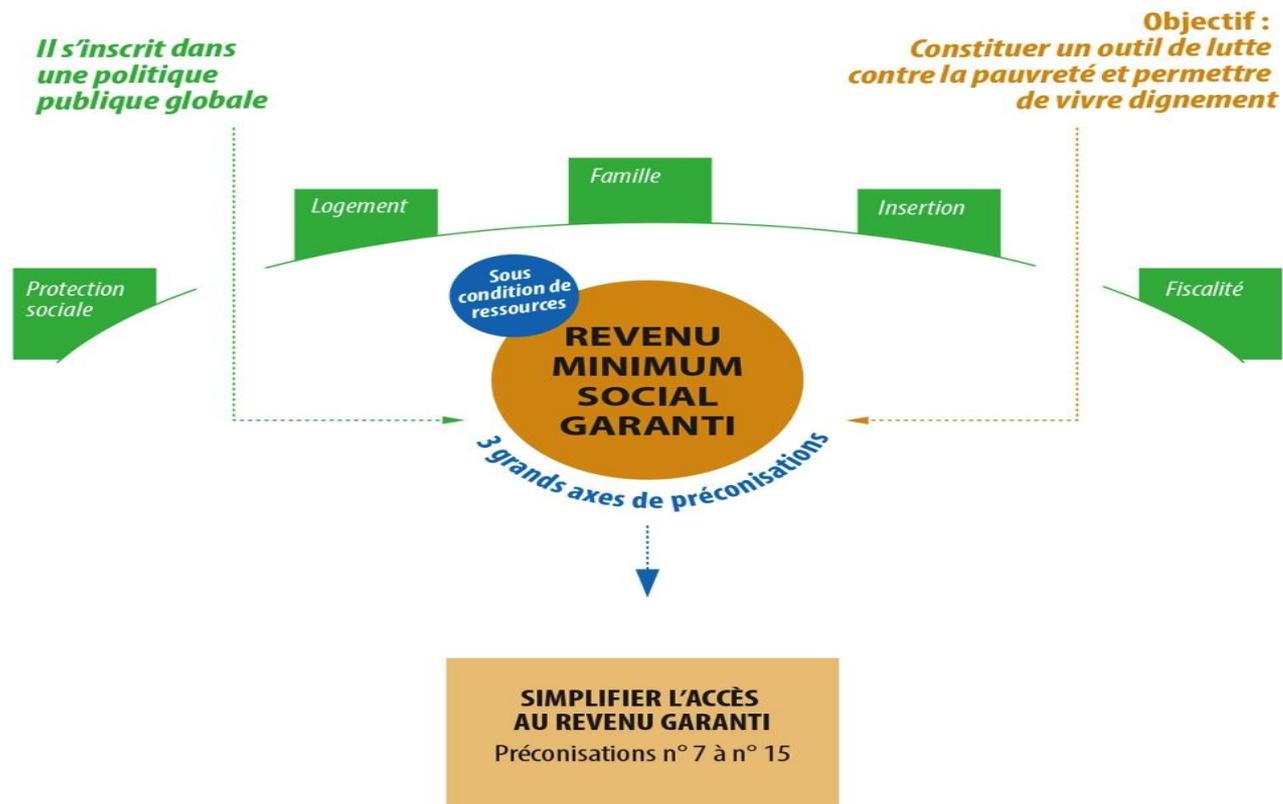
*Il s'inscrit dans  
une politique  
publique globale*

**Objectif :**  
*Constituer un outil de lutte  
contre la pauvreté et permettre  
de vivre dignement*



## Garantir un revenu stable à toutes les personnes en situation de fragilité économique et sociale :

- Un Revenu Minimum Social Garanti (RMSG) se substituant aux minima sociaux existants, sauf l'allocation pour demandeur d'asile (ADA) et partiellement pour AAH et ASPA ;
- Attacher le RMSG à la personne ;
- Fixer son montant à 600 euros dès 2018 pour chaque personne en situation de vulnérabilité ;
- Prévoir des compléments spécifiques pour AAH et ASPA ;
- Ouvrir le RMSG dès 18 ans aux jeunes ni en études, ni en emploi, ni en formation sans soutien de leurs parents, soutenus par un dispositif d'insertion vers et dans l'emploi.
- ...



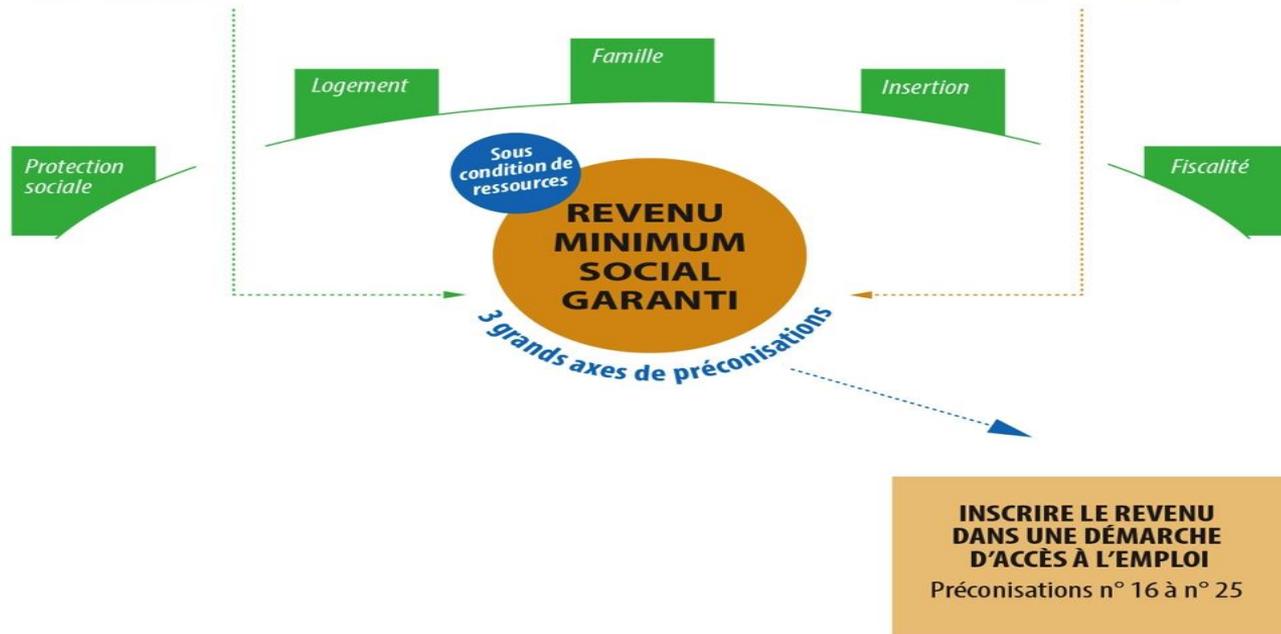
## Simplifier l'architecture de nos minima sociaux pour favoriser l'accès aux droits :

- Mener une étude sur la pertinence et les modalités d'une exclusion de la possibilité d'un recours sur succession dans le cadre du RMSG ;
- Clarifier les conditions d'articulation avec l'obligation alimentaire prévue dans le code civil concernant les parents vis-à-vis des jeunes adultes ;
- Mettre en cohérence les droits connexes associés aux minima sociaux que remplace le RMSG ;
- Inscrire la dématérialisation des procédures dans le cadre d'une démarche globale d'inclusion numérique tout en garantissant le maintien d'un accueil physique pour les demandeurs ;
- Mettre en place une expérimentation sur un territoire d'un mécanisme d'automatisation du versement du RMSG.
- ...

# REVENU MINIMUM SOCIAL GARANTI

*Il s'inscrit dans  
une politique  
publique globale*

**Objectif :**  
*Constituer un outil de lutte  
contre la pauvreté et permettre  
de vivre dignement*

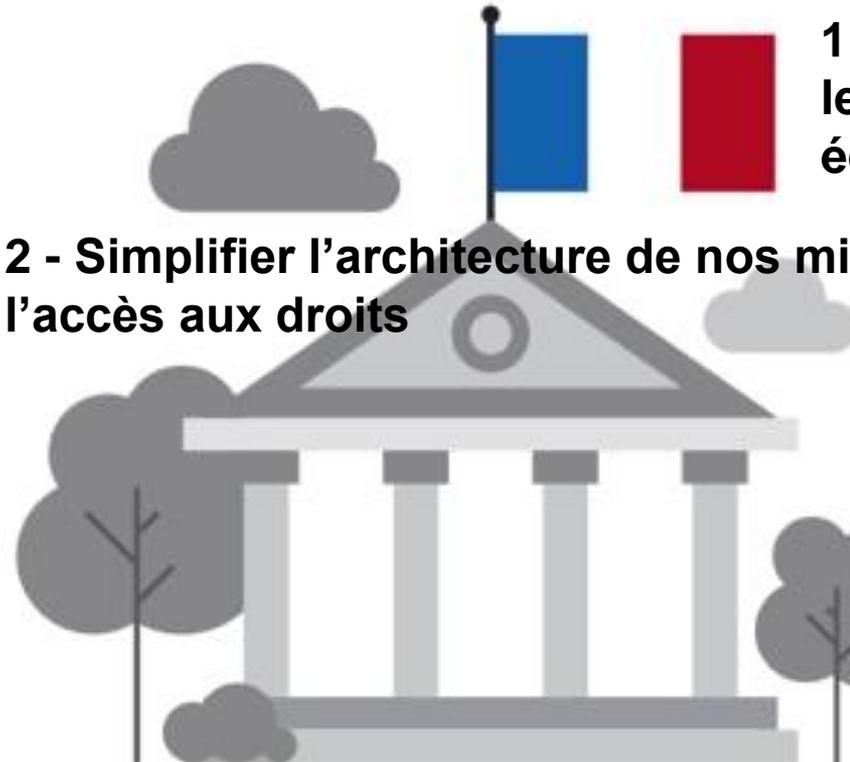


Source : CESE. Conception et réalisation : C. Waldberg/CESE.

## **Favoriser l'émancipation des bénéficiaires du RMSG par une démarche d'accompagnement vers l'emploi :**

- Reconnaître le droit à toute personne percevant le RMSG à un accompagnement social si nécessaire et à un accompagnement vers et dans l'emploi tout au long de son parcours d'insertion économique et sociale et, si nécessaire, après le retour à l'emploi ;
- Prévoir un accompagnement renforcé et individualisé pour les jeunes bénéficiaires du RMSG afin de les aider à construire leur projet personnel et d'insertion professionnelle ;
- Revoir l'organisation et l'offre de Pôle emploi ainsi que des missions locales pour en faire le référent « accompagnement » des jeunes allocataires du RMSG.
- Développer pour les professionnels des formations qui incluent la présence de bénéficiaires, appelées « co-formation » ;

**Revenu minimum social garanti, outil de lutte contre l'exclusion, qui répond à une triple ambition :**



**1 - Garantir un revenu stable à toutes les personnes en situation de fragilité économique et sociale**

**2 - Simplifier l'architecture de nos minima sociaux pour favoriser l'accès aux droits**

**3 - Favoriser l'émancipation des bénéficiaires du RMSG par une démarche d'accompagnement vers l'emploi**

